



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Registre des délibérations du Conseil Municipal

FEUILLET CLOTURANT LA SEANCE DU 18.09.2025

Convocation du 12 septembre 2025

Membres (15) :

Présents : Mmes et Mrs. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Christian AMEUR, François DAUBIN, Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, Dominique BAUDOIN, Aurélie DAUBIN, Sophie THIRET épouse ALLION, Aurélie BLOT, Gilberte BADAIRE.

Absents donnant pouvoir : Catherine FOUCAULT à Yann GOLLION, Jonathan RÉMÉNÉ à Aurélie DAUBIN, Ilona BERNY-VILFROY à Christian TOUSSAINT.

Délibérations approuvées :

Délibération 2025091801 : Projet du Département du Loiret d'installation de citernes de Défense des Forêts contre les incendies

Accord de principe. Citerne de 60 m³ installée par le Département avec convention de 10 ans pour l'entretien par la commune de l'installation.

Délibération 2025091802 : Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées portant sur le transfert des zones d'activités économiques à la Communauté de communes des Loges

Approbation du rapport du 5 mai 2025 ne remettant pas en cause le montant des attribution de compensation versé par la Communauté à ses communes membres.

Délibération 2025091803 Décision budgétaire modificative n ° 3 - Budget principal

DI 1641: - 469 154.40 € ; DI 2313: + 469 154.40 € ; RI 1322 : + 143 000 € ; RI 1641 : -143 000 €

Délibération 2025091804 : Annexe convention avec le Département du Loiret pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie

Adoption d'un avenant portant sur les points suivants :

- *application de 5% de frais de gestion en faveur du département sur le montant de la prime perçue,*
- *fixation d'un tarif minimum d'achat à 6€/MWh cumac (dans le cas où le seuil minimum d'achat serait dépassé, la meilleure offre serait sélectionnée)*
- *possibilité que les recettes soient versées directement à la commune bénéficiaire*
- *complétude article 7 Responsabilité en cas de contrôle et pénalités.*

Délibération 2025091805 : Rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service de l'assainissement collectif année 2024

Présentation et adoption



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Délibération 2025091806 : Adhésion Fondation du patrimoine
Accord au 1^{er} janvier 2026- 200 € annuels

Signatures :

Le Maire	Le Secrétaire de séance
BONDUEL Florence	Christian TOUSSAINT
	

